

Pôle expertise et support

Division des examens et concours (DEC)

Rapport de jury du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE)

Concours externe Bac+3

Session 2026

Valérie Debuchy, Rectrice de l'académie de Mayotte : **Présidente du jury**
Michael Dutreuil, inspecteur de l'Éducation nationale : **Vice-président du jury**

Table des matières

Table des matières	2
1. AVANT-PROPOS DE LA PRÉSIDENTE DU JURY	3
2. TEXTES DE RÉFÉRENCE CRPE SESSION 2026.....	5
3. STATISTIQUES DE LA SESSION : DES INSCRITS AUX ADMIS	6
3.1 Les inscrits et les présents : un vivier mobilisé	6
3.2 Les admissibles : un premier filtre exigeant	6
3.3 Les admis : une liste principale de bon niveau	7
4. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ	8
4.1 Première épreuve d'admissibilité écrite : français et mathématiques	8
4.2 Seconde épreuve d'admissibilité écrite : épreuve d'application	11
5. ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION.....	16
5.1 Première épreuve orale : leçon de français ou de mathématiques.....	16
5.2 Seconde épreuve orale : EPS et entretien.....	20
6. CONCLUSION	25
ANNEXES.....	26
Annexe 1 — Épreuves écrites d'admissibilité : synthèse par discipline	26
Annexe 2 — Première épreuve orale (leçon) : bilan journée par journée	26
Annexe 3 — Seconde épreuve orale (EPS et entretien) : bilan journée par journée	27
Annexe 4 — Composition du jury (à compléter à réception de l'arrêté rectoral)	28
Annexe 5 — Informations non communiquées au rapporteur	29

(Dans Word : clic droit sur la table → « Mettre à jour les champs » pour afficher la pagination.)

1. AVANT-PROPOS DE LA PRÉSIDENTE DU JURY

Concours de recrutement de professeurs des écoles Académie de Mayotte — Session 2026

Le rapport de jury du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) vise à permettre aux candidats ajournés à la session 2026, comme à ceux qui se présenteront aux sessions suivantes, de percevoir les compétences attendues aux diverses épreuves et d'en appréhender le haut niveau d'exigence. Il s'adresse également aux membres des futurs jurys, aux services académiques ainsi qu'aux formateurs et organismes chargés de la préparation au concours.

La session 2026 revêt, pour l'académie de Mayotte, un caractère singulier à double titre. Elle constitue d'abord la première session organisée selon les modalités rénovées du concours dit « Bac+3 », issues de la réforme du recrutement et de la formation initiale des professeurs : le concours est désormais accessible dès la troisième année de licence, en amont d'une formation professionnalisante rémunérée conduisant au métier. Elle s'inscrit ensuite dans un territoire dont les besoins en professeurs des écoles demeurent parmi les plus importants du pays, et où la réussite du recrutement conditionne très directement la capacité de l'École à accueillir tous les élèves dans de bonnes conditions. La réforme du concours Bac+3 constitue une évolution majeure du recrutement ; les résultats observés lors de cette première session fourniront des points d'appui utiles, sur le plan académique comme sur le plan national, à l'évolution de la formation initiale des futurs professeurs des écoles.

Les spécificités de l'académie ont marqué la session de bout en bout. La mobilisation des candidats y a été remarquable : avec 473 présents aux épreuves écrites sur 764 inscrits, soit un taux de présence d'environ 62 %, l'académie se situe parmi les taux les plus élevés observés au plan national — signe d'un vivier local qui se saisit résolument de la voie d'accès au professorat des écoles. Les 125 postes offerts traduisent l'ampleur des besoins de recrutement du territoire. La session s'est en outre déroulée dans un contexte parfois difficile — une journée d'épreuves s'est tenue malgré un climat sécuritaire extérieur tendu aux abords du site de Kaweni — sans que la sérénité des passations en soit affectée.

L'esprit de la session peut être résumé en une formule : la bienveillance exigeante. Un principe simple — « un membre de jury est égal à un autre » — a fondé tout le dispositif d'harmonisation. Les candidats ont été accueillis à chaque vague avec la conviction, explicitement partagée, que le jury n'est pas là pour piéger, mais pour découvrir le futur enseignant que chacun se projette d'être. Cette exigence s'est traduite tout autant par l'usage complet de l'échelle de notation — de la sévérité justifiée jusqu'à l'excellence assumée — que par une vigilance constante sur l'équité entre commissions, entre moments de passage et entre profils de candidats.

Le présent rapport est établi à partir des éléments consignés par le jury et les services : tableaux de bord d'harmonisation des épreuves orales, notes de synthèse quotidiennes et globales, bilan chiffré de l'admission. Les candidats comme les formateurs y trouveront une présentation des épreuves, des éléments chiffrés détaillés, des analyses sur les prestations

observées ainsi que des recommandations concernant la forme, le fond et les méthodes de préparation.

Je souhaite à toutes celles et à tous ceux dont le projet vise à devenir professeur des écoles de tirer le meilleur profit de ce rapport ainsi qu'une pleine réussite. Que cette lecture renforce leur motivation et les aide à s'interroger sur ce beau métier auquel ils veulent accéder, sur les compétences nombreuses qu'il requiert et sur l'engagement qu'il implique.

Tous mes remerciements aux équipes de la DEC, aux membres du directoire, aux coordonnateurs, aux membres des commissions et aux suppléants qui ont contribué au bon déroulement de ce concours et à la rédaction de ce rapport.

La Présidente du jury du concours de recrutement de professeurs des écoles 2026.

Valérie Debuchy

Rectrice de l'académie de Mayotte

2. TEXTES DE RÉFÉRENCE CRPE SESSION 2026

Décret n° 90-680 du 1er août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles ;

Décret n° 2025-352 du 17 avril 2025 modifiant les conditions de recrutement et de formation des corps enseignants, du personnel d'éducation et des maîtres de l'enseignement privé sous contrat du ministère chargé de l'éducation nationale ;

Arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe et des concours externes spéciaux de recrutement de professeurs des écoles ;

Arrêté du 22 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours externes et de concours externes spéciaux (langues régionales) en vue du recrutement de professeurs des écoles ;

Arrêté du 25 mars 2026 fixant au titre de l'année 2026 la répartition par académie des postes offerts au concours externe et au concours externe spécial de recrutement de professeurs des écoles ;

Arrêté du 1er juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

3. STATISTIQUES DE LA SESSION : DES INSCRITS AUX ADMIS

Vue d'ensemble — CRPE public, session 2026, académie de Mayotte

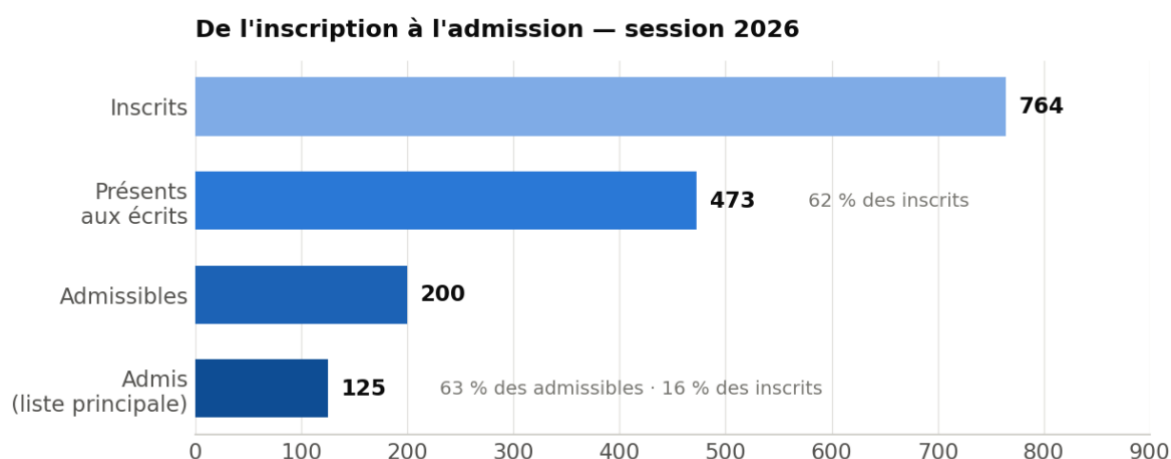
Concours	Inscrits	Présents écrits	Seuil d'admissibilité	Admissibles	Présents oraux	Seuil d'admission	Postes	Admis liste principale	Admis liste complém.
Concours externe public Bac+3 Mayotte	764	473	5,88**	200	185 / 184*	9,01	125	125	25

Moyenne des admissibles : 9,56/20, soit 76,49 points sur 160 (200 admissibles). **Moyenne des admis** : 12,39/20, soit 198,20 points sur 320 (125 admis en liste principale).

* 185 présents à la première épreuve orale (15 absents), 184 à la seconde (un abandon lors de la première épreuve d'admission plus les 15 absents). ** Seuil d'admissibilité : 47 points sur 160, soit 5,88/20 (donnée confirmée par les résultats d'admissibilité Cyclades). Le seuil d'admission (9,01/20 de moyenne, soit 144,1 points sur 320) correspond au dernier admis de la liste principale ; la liste complémentaire prolonge directement le classement, de 9,01 jusqu'à 8,09 pour son dernier inscrit (129,5 points sur 320).

3.1 Les inscrits et les présents : un vivier mobilisé

La session s'ouvre sur 764 inscrits. Ils sont 473 à composer aux épreuves écrites, soit un taux de présence d'environ 62 % — l'un des plus élevés observés au plan national. Cette mobilisation, remarquable au regard du ratio apparent de 3,8 candidats par poste, témoigne d'un vivier local qui se saisit résolument de la voie d'accès au professorat des écoles ; les 291 absents rappellent, en creux, l'enjeu d'un accompagnement des inscrits jusqu'aux épreuves.



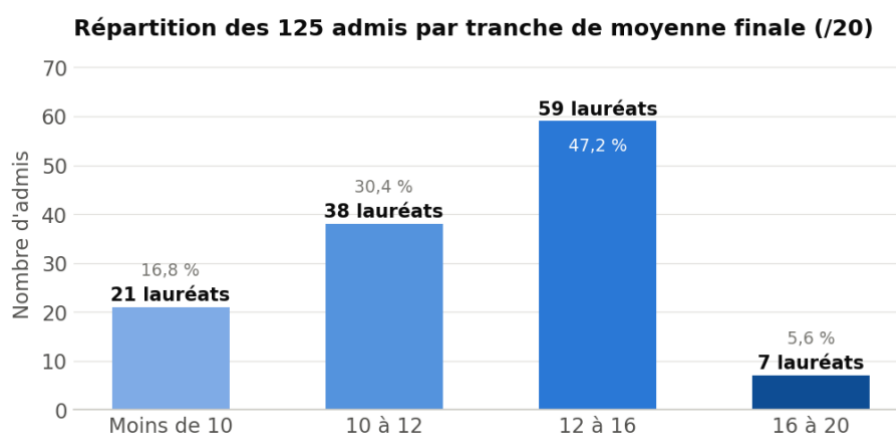
3.2 Les admissibles : un premier filtre exigeant

Au terme des écrits, 200 candidats sont déclarés admissibles, au seuil de 5,88/20. Leur moyenne d'admissibilité s'établit à 9,56/20 - 9,97 à la première épreuve écrite, 8,88 à la seconde - : la sélection commence dès l'écrit, et le chapitre 4 en détaille la mécanique, concentrée sur les

mathématiques et, dans l'épreuve d'application, sur les arts. Convoqués aux deux épreuves orales, les admissibles répondent massivement présents : 92,5 % à la leçon, 92,0 % à l'épreuve d'EPS et d'entretien.

3.3 Les admis : une liste principale de bon niveau

La moyenne finale des 125 admis s'établit à **12,39/20** — soit 198,2 points sur 320, l'ensemble des notes coefficientées formant un total sur 320. Le premier admis culmine à 17,56 ; la barre d'admission s'établit à 9,01, note du dernier admis de la liste principale. Une liste complémentaire de 25 candidats a par ailleurs été arrêtée : elle prolonge directement le classement, son premier inscrit se situant à 9,01 et son dernier à 8,09 — un vivier immédiatement mobilisable en cas de désistement. Plus de la moitié des lauréats (52,8 %, soit 66 admis) dépasse 12 de moyenne et 83,2 % dépassent 10 ; sept lauréats d'excellence se situent à 16 ou au-delà. La moyenne générale du concours, calculée sur les 180 candidats non éliminés à l'issue des oraux (184 présents à la seconde épreuve, dont 6 avec une note éliminatoire écartés de ce calcul), atteint 10,89/20.



Deux constats complètent ce profil. D'une part, l'admission ne s'est pas jouée qu'à l'écrit : le meilleur score d'admissibilité du concours (15,95/20), absent aux épreuves orales, n'est pas admis, tandis que des candidats modestes à l'écrit ont été reçus grâce à des oraux convaincants — preuve que les épreuves d'admission ont pleinement exercé leur fonction de révélation des potentiels professionnels. D'autre part, plusieurs lauréats sont inscrits à d'autres concours : parmi les 125 admis figurent 4 lauréats également admis au concours interne (désistements certains) et 17 admissibles au concours exceptionnel (départs possibles) — un enjeu que le dimensionnement de la liste complémentaire prend en compte.

À retenir

- 764 inscrits, 473 présents aux écrits (62 %, parmi les taux les plus élevés au plan national), 200 admissibles, 125 admis.
- Moyenne des 125 admis : 12,39/20 ; plus de la moitié au-delà de 12 ; sept lauréats d'excellence à 16 ou plus.
- L'admission ne se joue pas qu'à l'écrit : le meilleur score d'admissibilité, absent aux oraux, n'est pas admis.
- 4 admis déjà lauréats du concours interne et 17 admissibles au concours exceptionnel : la liste complémentaire de 25 candidats prend tout son sens.

4. ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ

Les deux épreuves écrites visent à vérifier la solidité des savoirs disciplinaires fondamentaux et la capacité du candidat à les mobiliser dans des situations d'enseignement. Les moyennes présentées ci-dessous sont calculées sur la population des 200 admissibles ; la moyenne d'admissibilité globale s'établit à 9,56/20, soit 76,49 points sur 160 (9,97/20 à la première épreuve écrite, 8,88/20 à la seconde).

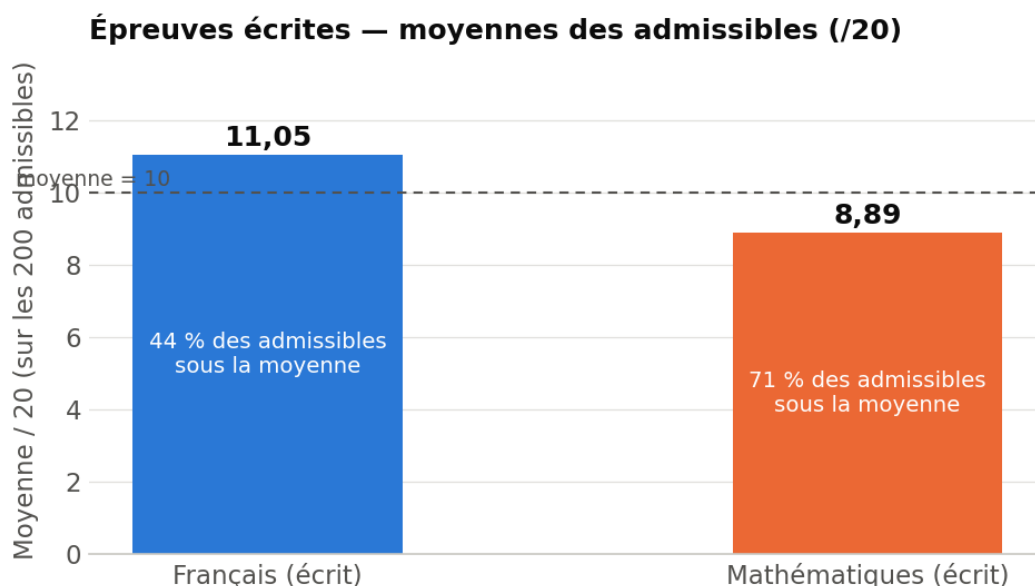
4.1 Première épreuve d'admissibilité écrite : français et mathématiques

Rappel du cadre de l'épreuve

D'une durée de quatre heures (coefficient 5), l'épreuve comporte deux parties indépendantes notées chacune sur dix points : une partie de français (étude de la langue, lexique, réflexion rédigée à partir d'un texte) et une partie de mathématiques (exercices et problèmes). Une note inférieure ou égale à 2,5 à l'une des deux parties est éliminatoire. Le cadre de référence est celui des programmes de l'école primaire, dont les connaissances doivent être maîtrisées avec le recul indispensable à une transposition didactique du cycle 1 au cycle 3.

Résultats chiffrés de la session 2026

Indicateur	Français	Mathématiques	Épreuve entière
Moyenne des admissibles (ramenée / 20)	11,05	8,89	9,97
Part des admissibles sous la moyenne	44 %	71 %	—



Présentation du sujet (groupement 1 — métropole, La Réunion, Mayotte)

La partie de français prenait appui sur un extrait d'*Au Bonheur des Dames* d'Émile Zola (1883), consacré à la transformation urbaine de Paris et à ses effets sur les commerces. L'étude de la langue (3,5 points) portait sur l'identification des temps et modes verbaux, la transformation d'une phrase par changement de nombre du sujet, la nature et la fonction de mots et groupes soulignés,

et la délimitation des propositions d'une phrase complexe ; le volet lexical (1,5 point) demandait l'explication d'une expression figurée et l'analyse morphologique d'un mot avec production de dérivés ; la réflexion (5 points) invitait à répondre, en vingt à trente lignes structurées et argumentées, à la question : « Faut-il avoir peur des changements engendrés par la modernité ? », en s'appuyant sur le texte, sur des lectures et sur des connaissances personnelles.

La partie de mathématiques comportait cinq exercices : statistiques et probabilités à partir d'un tableau à double entrée (2 points) ; motifs géométriques évolutifs conduisant à une expression algébrique en fonction de n et à une formule de tableur (2 points) ; géométrie — pentagone régulier inscrit dans un cercle, justifications d'angles, théorème de Pythagore (2,5 points) ; vrai/faux portant sur les nombres décimaux, la divisibilité et l'équivalence de promotions commerciales (1,75 point) ; repérage sur un axe gradué, milieux de segments et appartenance à un intervalle (1,75 point). L'ensemble balaie les grands domaines des programmes — nombres et calculs, géométrie, grandeurs, gestion de données — avec une exigence constante de justification.

Le premier filtre du concours. L'écrit constitue le premier filtre, et ce sont les mathématiques qui le concentrent : 8,89/20 de moyenne, soit 2,2 points sous le français, et 71 % des admissibles sous la moyenne. Ce constat est cohérent avec les observations formulées de longue date sur le territoire. Il constitue un point d'appui essentiel pour la préparation des futurs candidats.

La mécanique du filtre, mesurée sur les 473 présents. L'analyse consolidée post-harmonisation précise cette mécanique. En mathématiques (partie sur 10), la moyenne s'établit à 2,41 et la médiane à 1,88 ; le mode se situe à 1/10, avec 79 copies. Environ 290 copies — près de 61 % des présents — se situent sous le seuil éliminatoire de 2,5/10. En français, la distribution est quasi normale autour de 4,40 (médiane 4,25) et discrimine sur tout le spectre ; environ 95 copies (20 %) se situent sous le seuil.

Ce qu'il faut en conclure. Le français redresse partiellement le tableau, mais ne compense pas l'effet des mathématiques. Le ratio apparent de 3,8 candidats par poste masque donc un vivier réel bien plus étroit, fortement réduit par la mécanique des notes éliminatoires. Ce constat fait de la consolidation mathématique la première priorité de préparation des futurs candidats.

Deux populations de référence coexistent dans cette partie : les moyennes ramenées sur 20 du tableau ci-dessus portent sur les 200 admissibles ; les statistiques sur 10 de l'analyse post-harmonisation portent sur les 473 présents. Source : analyse consolidée des résultats d'admissibilité (avril 2026).

Le regard des commissions de correction

Les échanges conduits avec les correcteurs lors des harmonisations, prolongés par leurs fiches de retour, livrent un diagnostic précis, convergent avec les données chiffrées. Le constat dominant est celui d'une préparation insuffisante d'une majorité de candidats. En français, les fragilités se concentrent sur l'étude de la langue : temps et modes verbaux non reconnus, confusion persistante entre nature et fonction, délimitation des propositions défailante, formation des mots méconnue. Plusieurs correcteurs le soulignent : les notions en jeu relèvent du niveau attendu en fin d'école élémentaire. Des contresens lexicaux sont fréquents. Dans la réflexion rédigée, les travers récurrents sont la paraphrase et le recopiage du texte, l'absence de références littéraires, le non-respect de la consigne de longueur et les hors-sujets. Le propos s'appuie trop exclusivement sur le vécu personnel, rarement mis en perspective avec le métier d'enseignant ou avec des références de culture générale.

En mathématiques, les correcteurs sont unanimes. L'exercice de probabilités a été échoué par la quasi-totalité des candidats ; la proportionnalité, la géométrie et le repérage sur l'axe gradué ont

été très peu réussis. Surtout, de nombreux exercices sont laissés entièrement sans réponse, et les réponses données sont trop souvent dépourvues de justification — alors même qu'un raisonnement explicite, même erroné dans son résultat, est valorisé par le barème. Les correcteurs appellent à mieux faire connaître les attentes de l'épreuve auprès des candidats. Leur message est exigeant mais encourageant : le niveau d'ensemble reste très en deçà des attendus, et pourtant un tiers des copies prouve que ces attendus sont à la portée d'une préparation sérieuse — l'écart ne tient pas au talent, mais au travail engagé en amont.

Les réussites n'en sont que plus nettes. Environ un tiers des copies se distingue par la clarté de la présentation, la maîtrise de la langue écrite et des réponses argumentées et structurées ; le théorème de Pythagore est réussi par la plupart des candidats ; le développement argumenté a souvent été le lieu où les candidats ont gagné des points, plusieurs ayant su construire un plan (thèse, antithèse, conclusion) et mettre le texte de Zola sur les bouleversements de la modernité en résonance avec les transformations de la société mahoraise — appropriation contextuelle que les correcteurs ont saluée. Ce qui valorise une copie : une écriture et une présentation soignées, le respect des consignes, des réponses justifiées ; ce qui la pénalise : l'écriture illisible, les blancs, les exercices non traités, l'absence de justification.

Les conseils des correcteurs aux futurs candidats sont concrets : engager un programme de révisions plusieurs mois avant l'épreuve, en ayant identifié ses lacunes ; s'entraîner en conditions réelles sur les sujets des sessions précédentes ; lire et relire les énoncés pour éviter les hors-sujets, respecter les consignes, ne jamais laisser de blanc — tenter une réponse — et justifier chaque fois que la consigne le demande ; réserver un temps de relecture ; en français, fréquenter les classiques de la littérature et travailler la méthodologie du commentaire argumenté ; en mathématiques, consolider les théorèmes de Pythagore, la proportionnalité, les probabilités, la résolution de problèmes et les calculs fondamentaux.

Synthèse établie à partir des fiches de retour transmises par les correcteurs de la première épreuve écrite.

Conclusion : comment se préparer efficacement ?

Ce qu'attend réellement le jury. Une maîtrise personnelle et sûre des contenus de français et de mathématiques du niveau attendu d'un futur professeur des écoles — non une culture de la veille d'épreuve.

Les erreurs à éviter. Faire l'impasse sur les mathématiques en pariant sur le français ; sous-estimer les notes planchers éliminatoires, qui sanctionnent tout déséquilibre grave entre les parties.

Les bonnes pratiques. Un entraînement régulier et espacé dans l'année, en conditions de temps réel ; en mathématiques, la reprise systématique des fondamentaux — nombres et calculs, proportionnalité, résolution de problèmes — jusqu'à l'aisance technique ; en français, un travail explicite de grammaire (natures, fonctions, groupe nominal) et d'écriture structurée, ainsi qu'une relecture minutieuse de la copie.

Les méthodes de préparation conseillées. Partir d'un état des lieux honnête de ses acquis (annales, tests de positionnement), bâtir un plan de travail hiérarchisé par ses faiblesses, et s'astreindre à des écrits complets corrigés — la seule lecture de corrigés n'apprend pas à rédiger.

Les références institutionnelles à maîtriser. Les programmes en vigueur des cycles 1 à 3 et le socle commun ; la terminologie grammaticale de référence ; les guides institutionnels en français et en mathématiques (collection « Pour enseigner ») ; les rapports de jury.

À retenir

- Les mathématiques sont le couperet de l'admissibilité : 2,41/10 de moyenne sur les 473 présents, environ 61 % des copies sous le seuil éliminatoire.
- Le français discrimine sur tout le spectre (4,40/10) ; il redresse le tableau sans compenser l'effet des mathématiques.
- Correcteurs unanimes : trop d'exercices laissés sans réponse et de résultats non justifiés — tenter une réponse et justifier rapportent des points.
- Un tiers des copies environ atteste d'une préparation solide : le concours récompense le travail engagé tôt et régulièrement.

4.2 Seconde épreuve d'admissibilité écrite : épreuve d'application**Rappel du cadre de l'épreuve**

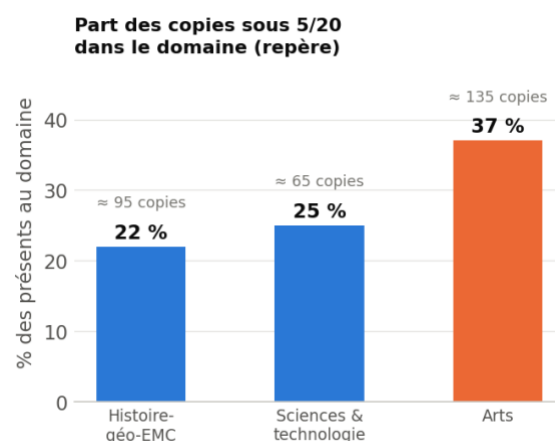
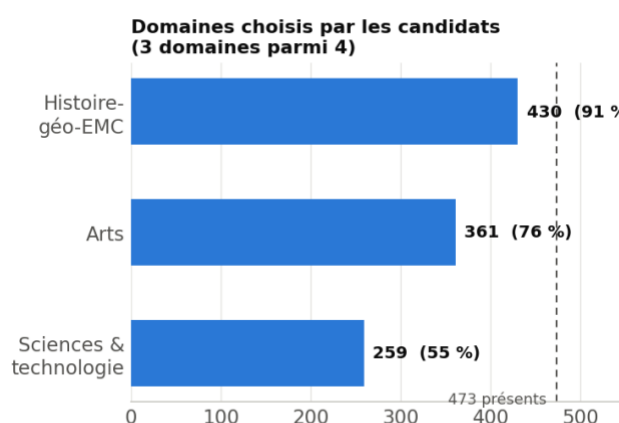
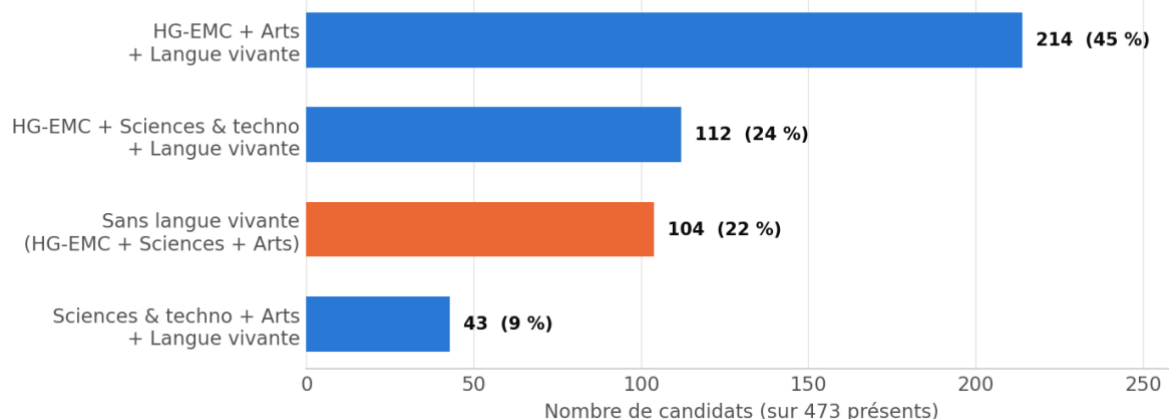
D'une durée de quatre heures (coefficient 3), l'épreuve écrite d'application porte sur la polyvalence du métier : le candidat traite trois domaines parmi quatre (histoire-géographie et enseignement moral et civique ; sciences et technologie ; arts ; langue vivante étrangère). Chaque domaine est noté sur 20 ; la note globale de l'épreuve, ramenée sur 20, résulte de la somme des trois domaines. Une note globale inférieure ou égale à 5/20 — soit une somme des trois notes inférieure ou égale à 15 sur 60 — est éliminatoire : le caractère éliminatoire s'apprécie donc sur l'ensemble de l'épreuve, et non domaine par domaine.

Résultats chiffrés de la session 2026

La moyenne des admissibles s'établit à **8,88/20**, soit le niveau le plus bas des deux épreuves écrites. La polyvalence — cœur du métier de professeur des écoles — apparaît ainsi comme un chantier de préparation à part entière : elle ne s'improvise pas et suppose une culture générale disciplinaire entretenue dans les quatre domaines de l'épreuve. L'analyse consolidée post-harmonisation, conduite sur la population des 473 présents aux écrits, permet d'aller plus loin et de détailler l'épreuve domaine par domaine.

Les choix des candidats. Chaque candidat traitant trois domaines parmi quatre, les effectifs varient selon les combinaisons retenues : l'histoire-géographie-EMC a été choisie par 430 candidats (91 % des présents), les arts par 361 (76 %), les sciences et technologie par 259 (55 %) — c'est le domaine le moins retenu, alors même qu'il s'avère le mieux réussi. Les langues vivantes complètent les combinaisons ; l'italien n'a réuni que trois candidats (moyenne de 10/20, aucune copie sous le seuil).

Treize combinaisons étaient théoriquement possibles : celle qui écarte la langue vivante (histoire-géographie-EMC, sciences et arts), et trois structures incluant une langue vivante, déclinées en quatre langues. Les effectifs des quatre structures se déduisent exactement des participations par domaine : 214 candidats (45 %) ont retenu histoire-géographie-EMC, arts et langue vivante ; 112 (24 %) histoire-géographie-EMC, sciences et langue vivante ; 104 (22 %) la combinaison sans langue vivante ; 43 (9 %) sciences, arts et langue vivante. Une langue vivante figure ainsi dans la combinaison de 369 candidats (78 %) — et l'histoire-géographie-EMC n'est écartée que par 43 candidats sur 473.

Épreuve d'application — les quatre structures de combinaison choisies

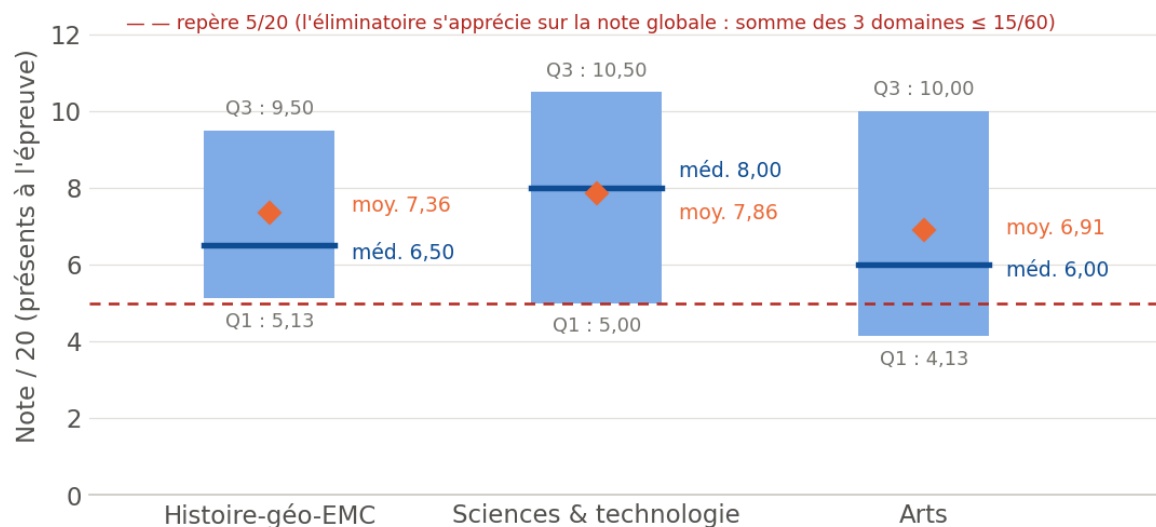
Sciences et technologie : la meilleure moyenne, mais 24 copies à zéro. Le domaine obtient la moyenne la plus élevée (7,86/20, médiane 8,00). La distribution est toutefois bimodale : un pic de 24 copies à zéro — non traitées ou abandonnées en cours d'épreuve — coexiste avec une masse de copies autour de 9-10/20. Environ 65 copies (25 % des présents au domaine) se situent sous le repère de 5/20.

Histoire-géographie-EMC : une distribution étalée. Moyenne de 7,36, médiane de 6,50. Le premier quartile (5,13) se situe juste au-dessus du repère de 5/20, et 71 copies se trouvent exactement à ce niveau. Environ 95 copies (22 %) sont en dessous.

Arts : le domaine le plus fragile. Moyenne de 6,91, mais médiane à 6,00 et surtout premier quartile à 4,13, sous le repère de 5/20 : un quart des candidats du domaine s'y situe d'emblée. 58 copies se trouvent exactement à ce niveau ; environ 135 (37 %) en dessous. Ce classement statistique recoupe très exactement le diagnostic qualitatif des correcteurs présenté ci-après : les arts, domaine le plus faible ; les sciences, domaine le mieux réussi par ceux qui s'y engagent.

Le caractère éliminatoire s'appréciant sur la note globale de l'épreuve (somme des trois domaines $\leq 15/60$), une note de domaine inférieure à 5/20 n'est pas éliminatoire en elle-même : elle constitue un repère de fragilité, qui pèse toutefois lourdement sur la note globale. Les décomptes « sous 5/20 » par domaine sont donc des indicateurs, non des décomptes d'éliminés.

Épreuve écrite d'application — dispersion des notes par domaine



Au total, deux disciplines concentrent le risque d'élimination à l'admissibilité : les mathématiques (environ 290 copies sous le seuil éliminatoire de 2,5/10, applicable à chaque partie de la première épreuve) et les arts (environ 135 copies sous 5/20, qui tirent la note globale de l'épreuve d'application vers le seuil des 15/60).

Source : analyse consolidée des résultats d'admissibilité (avril 2026). Statistiques établies sur les présents à chaque domaine ; les moyennes des admissibles figurent en tête de section.

Présentation des sujets par domaine (groupement 1 — métropole, La Réunion, Mayotte)

Histoire, géographie, enseignement moral et civique. En histoire (5 points), une question portait sur les caractéristiques du régime de Vichy ; en géographie (5 points), il s'agissait de représenter sur une carte, avec titre et légende, la répartition de la population française ; l'EMC (10 points) proposait un ensemble documentaire sur l'égalité comme principe fondamental de l'école républicaine — article L. 111-1 du code de l'éducation, données de la DEPP (2025) sur les acquis en maternelle selon l'origine sociale, affiche d'élèves sur l'égalité filles-garçons — avec trois questions articulant principes, lecture de données et mise en œuvre à l'école.

Sciences et technologie. Le sujet prenait pour fil conducteur la Station spatiale internationale : mouvement orbital et référentiel géocentrique, calcul d'altitude, besoins des végétaux et photosynthèse en micropesanteur (expérience au lugol sur feuille de lierre panaché), trajet de l'eau dans la plante, chaîne énergétique d'un panneau solaire et choix justifié d'un programme informatique de régulation thermique — neuf questions mêlant physique, sciences du vivant et programmation, à partir de documents authentiques (NASA).

Arts. Deux composantes : en arts plastiques, l'œuvre *27th March 2020, No. 1* de David Hockney (2020) invitait à « questionner la ressemblance » (l'image est-elle simple observation du réel ? quels éléments — couleur, lumière, outil — renforcent ou éloignent la ressemblance ?) ; en éducation musicale, à partir d'une citation de Novalis, le candidat analysait l'expression de la subjectivité au temps romantique en s'appuyant sur les thèmes du *Voyage d'hiver* de Schubert (solitude, voyage, mort).

Langue vivante étrangère (niveau B1 du CECRL). Quatre langues étaient proposées, chacune associant compréhension de l'écrit et expression écrite : en anglais, un article de BBC News sur Scooby, chien de thérapie dans une école primaire nord-irlandaise, suivi d'un avis argumenté

(environ 120 mots) sur la présence d'animaux en classe ; en espagnol, le rôle du maître dans la société à partir d'un éditorial d'*El Mundo* et d'un détail du mural de Diego Rivera (1923), avec explication d'une citation de Victor Hugo ; en italien, la curiosité et la fantaisie dans l'éducation selon Giorgio Parisi, prix Nobel de physique (entretien à Tgcom24) ; en allemand, le droit à l'accueil de jour complet à l'école primaire allemande à partir de 2026.

Le regard des commissions de correction

Les échanges avec les correcteurs, consignés dans leurs fiches de retour, dessinent un tableau contrasté, domaine par domaine, sur fond de constats transversaux. Trois travers traversent l'ensemble des copies, tous domaines confondus : une maîtrise fragile de la langue écrite (orthographe, accords, syntaxe) ; des affirmations posées sans être étayées — les réponses restent superficielles, juxtaposent des idées non hiérarchisées, et la structuration (introduction, transitions, conclusion) demeure fragile ; enfin des défauts de méthode — hors-sujets partiels ou complets nés d'une lecture approximative des énoncés, questions voire domaines entiers non traités par défaut de gestion du temps, relecture insuffisante. Plusieurs correcteurs jugent le niveau général insuffisant au regard des attendus ; leur message aux candidats est moins une critique qu'un appel : cette épreuve se prépare, au même titre que le français et les mathématiques, et ceux qui l'ont préparée l'ont réussie.

En histoire-géographie et EMC. Le régime de Vichy s'est révélé inconnu de la majorité des candidats, certains le situant à des périodes anachroniques ; les noms des personnages historiques sont souvent mal orthographiés, voire ignorés — le général de Gaulle restant la seule figure mobilisée à bon escient. En géographie, la lecture et l'exploitation des documents, la structuration de la légende et la cohérence des productions cartographiques ont posé difficulté, même si la carte de France et le positionnement des villes sont globalement réussis. L'EMC offre le contraste le plus net : de très bonnes prestations sur les valeurs de la République pour une partie des candidats, mais, pour d'autres, une réelle difficulté à articuler connaissances théoriques, valeurs et situations professionnelles concrètes. Les meilleures copies contextualisent les événements, exploitent les documents et ancrent leur argumentation dans les faits.

En sciences et technologie. C'est le domaine le mieux réussi : le schéma de la plante est maîtrisé par la plupart des candidats — à l'exception notable du sens des flux —, et les meilleures copies articulent connaissances scientifiques, démarche d'investigation et exploitation pédagogique. Les imprécisions notionnelles demeurent toutefois fréquentes dans les copies fragiles.

En arts. C'est le domaine le plus faible : connaissances floues, vocabulaire spécifique absent (« style », « technique » employés sans définition), analyses descriptives et pauvres en références culturelles ; en éducation musicale, la plupart des candidats n'ont pas traité la question, les copies s'en tenant au registre des émotions. Les copies valorisées sont celles qui s'appuient sur des références artistiques précises et développent une analyse sensible et argumentée.

En langue vivante étrangère. Les correcteurs (espagnol notamment) relèvent des difficultés pragmatiques — compréhension et application des consignes —, une compréhension partielle des documents pour les candidats les plus fragiles, et une production écrite malmenée par la syntaxe et la longueur des phrases. Un travers spécifique est souligné : le recopiage du texte support sans citation ni reformulation, et la sous-exploitation du second document (l'appui iconographique), pourtant attendu dans l'expression écrite ; certains candidats n'ont pas traité l'expression écrite, pourtant fortement dotée au barème. Les réussites existent : le texte support a été compris par la plupart des candidats, les exercices de complétion sont bien réussis, et les meilleurs savent se

détacher du texte, répondre avec leurs propres mots et illustrer d'exemples pertinents, avec une réelle maîtrise lexicale.

Les conseils des correcteurs. Gérer strictement son temps afin de traiter les trois domaines choisis et toutes les questions ; réserver cinq minutes à la relecture ; consolider les connaissances du collège et la culture générale dans chaque domaine — y compris les matières réputées « non littéraires » (sciences, géographie, arts, EMC), que la polyvalence du métier interdit de négliger ; citer avec précision les programmes des cycles et le socle commun ; s'appuyer sur des ouvrages spécialisés de préparation ; en langue vivante, privilégier des phrases courtes et correctes, citer le texte plutôt que le recopier, et exploiter l'ensemble du dossier documentaire.

Synthèse établie à partir des fiches de retour transmises par les correcteurs de la seconde épreuve écrite (histoire-géographie-EMC, sciences et technologie, arts, langues vivantes).

Conclusion : comment se préparer efficacement ?

Le jury recommande aux candidats de ne pas concentrer leur préparation sur les seuls français et mathématiques : la polyvalence est évaluée dès l'admissibilité et pèse sur le total (coefficient 3). Choisir tôt ses trois domaines de prédilection ; en réviser les programmes des cycles 1 à 3 ; s'entraîner à mobiliser ces connaissances dans des situations d'enseignement (analyse de documents, de productions d'élèves, de séquences). Ces gestes de préparation distinguent les candidats admissibles confortablement de ceux qui franchissent la barre de justesse.

À retenir

- Trois domaines choisis parmi quatre : HGEMC retenue par 91 % des candidats, arts par 76 %, sciences par 55 % — le domaine le moins choisi est pourtant le mieux réussi.
- Les arts sont le domaine le plus fragile : 37 % des copies sous 5/20, premier quartile sous ce repère — l'éliminatoire s'appréciant sur la note globale (somme $\leq 15/60$).
- Deux disciplines concentrent le risque d'élimination : les mathématiques (≈ 290 copies sous 2,5/10) et les arts (≈ 135 copies sous 5/20, pesant sur la note globale).
- Le message des correcteurs : gérer son temps pour traiter les trois domaines, se relire, et ne pas négliger les matières réputées « secondaires » — la polyvalence est le cœur du métier.

5. ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

Les 200 candidats admissibles ont été convoqués aux deux épreuves orales d'admission, organisées en juin 2026, chacune sur cinq journées (J1 à J5) : la première épreuve (leçon de français ou de mathématiques) du 12 au 16 juin 2026, la seconde (EPS et entretien) du 19 au 23 juin 2026. Chaque journée était organisée en six passages (trois le matin, trois l'après-midi), les candidats étant répartis par vagues successives ; la cinquième journée, journée de clôture, a accueilli les candidats reportés pour motifs justifiés. Le pilotage opérationnel a été assuré par le vice-président du jury, inspecteur de l'Éducation nationale, en lien étroit avec la DEC.

L'équité entre commissions a été garantie par un dispositif d'harmonisation continu, animé tout au long des deux semaines. La notation au quart de point, encouragée par consigne rectorale, a concerné environ 30 % des notes de chaque épreuve et constitué l'instrument principal de départage des ex æquo. Une grille commune de lecture des notes, adossée aux compétences attendues d'un professeur des écoles, a été partagée entre toutes les commissions : note réhibitoire (zéro) réservée aux manquements majeurs — non-respect de la laïcité, de l'égalité entre les filles et les garçons, de la déontologie du fonctionnaire ou de la protection de l'enfance — ; « projection très fragile » (jusqu'à 8) ; « projection à construire » (de 8 à 12) ; « projection crédible » (de 12 à 16) ; « projection solide » (au-delà de 16), avec l'invitation explicite à « oser les 19-20 » lorsque le potentiel est réel. Cette grille fonctionne par bandeaux : le jury positionne d'abord la prestation dans une fourchette d'appréciation, puis affine la note à l'intérieur du bandeau — plutôt que d'additionner des points. L'échelle est ainsi pleinement utilisée, de la sévérité justifiée à l'excellence assumée.

Indicateurs consolidés des deux épreuves orales d'admission

Indicateur	Épreuve 1 (leçon fr. / maths)	Épreuve 2 (EPS / entretien)
Candidats convoqués	200	200
Présents (évalués)	185	184
Taux de présence	92,5 %	92,0 %
Moyenne générale / 20	12,74	11,49
Médiane / 20	13,25	11,50
Écart-type (candidats)	5,08	5,69
Note la plus basse — la plus haute	1 — 20	0,5 — 20
Notes de 20	20	19
Notes au quart de point	55 (29,7 %)	54 (30,2 %)
Notes éliminatoires	0	5

5.1 Première épreuve orale : leçon de français ou de mathématiques

Rappel du cadre de l'épreuve

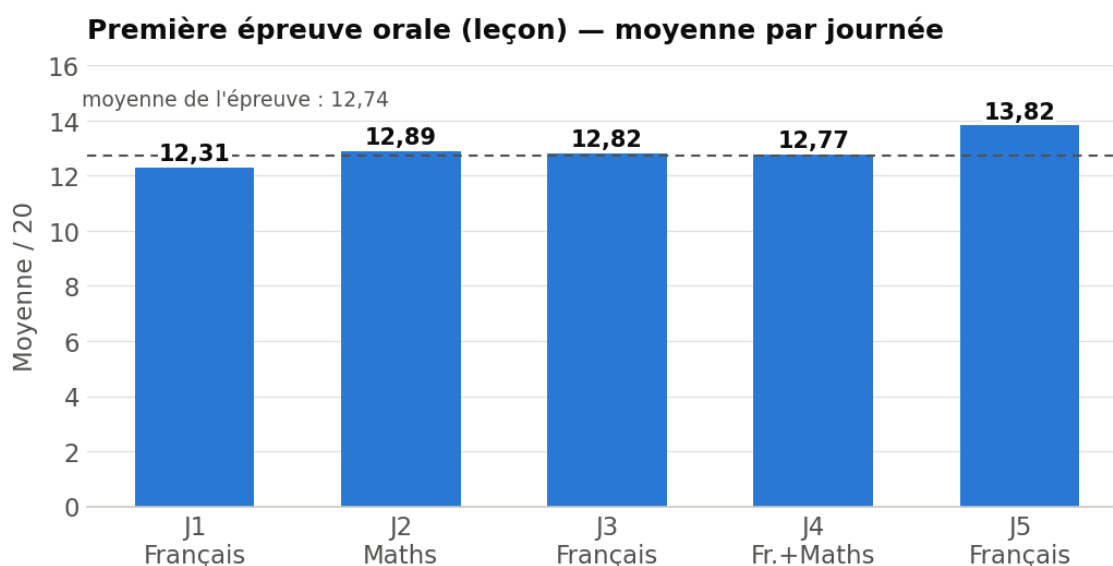
La leçon vise à apprécier la maîtrise disciplinaire et didactique du candidat : après une heure de préparation, celui-ci dispose d'une heure d'épreuve — vingt minutes d'exposé, quarante minutes d'échange — pour construire, à partir d'un sujet de français ou de mathématiques, une proposition

d'enseignement adaptée à un niveau donné et pour en justifier les choix devant le jury (coefficient 5 ; la note zéro est éliminatoire).

Organisation et sujets

Les journées 1, 3 et 5 étaient consacrées au français, la journée 2 aux mathématiques et la journée 4 aux deux disciplines ; 134 candidats ont été interrogés en français et 66 en mathématiques, par huit commissions de français et huit commissions de mathématiques composées de personnes différentes. Les sujets de français couvraient l'étude de la langue — accord sujet-verbe, accords dans le groupe nominal et expansions du nom, compléments circonstanciels, pronoms — et la littérature, du *Petit Chaperon rouge* et des fables de La Fontaine à des textes patrimoniaux plus exigeants (Sartre, *Les Mots* ; Anouilh, *Antigone* ; Hugo ; Verlaine). Les sujets de mathématiques portaient sur la proportionnalité et la gestion de données, la résolution de problèmes et les nombres et calculs.

Résultats chiffrés de la session 2026



La moyenne générale s'établit à 12,74/20 (médiane 13,25), remarquablement stable d'une journée à l'autre. Le fait majeur est la convergence quasi parfaite des deux disciplines : 12,74 de moyenne en français, 12,73 en mathématiques — un centième de point d'écart. Aucun effet de discipline n'est donc venu fausser le classement : ni le français ni les mathématiques n'ont noté plus sévèrement que l'autre. L'échelle a été utilisée dans toute son amplitude (de 1 à 20) ; vingt notes de 20 ont été attribuées (onze en français, neuf en mathématiques) et aucune note éliminatoire n'a été relevée.

Analyse des prestations — français

Les attendus du jury. La capacité à analyser une notion d'étude de la langue ou un texte littéraire, puis à la transposer en une proposition d'enseignement adaptée au cycle visé : identification des objectifs d'apprentissage, choix d'une démarche, anticipation des erreurs des élèves, justification des choix pendant l'échange.

Les qualités observées chez les meilleurs candidats. Les meilleures prestations — onze notes de 20, plus du quart des candidats en « projection solide » — ont conjugué une maîtrise notionnelle sûre, une programmation claire de la séance et une réelle aisance dans l'échange : ces candidats

savaient reformuler, accepter le questionnement du jury comme une aide et ajuster leur proposition en cours d'entretien.

Les difficultés récurrentes. L'analyse grammaticale fine — nature et fonction, structure du groupe nominal et de ses expansions — reste le point de fragilité le plus net, vraisemblablement parce qu'elle exige une maîtrise conceptuelle que la seule fréquentation scolaire de la langue ne suffit pas à construire. En littérature, la lecture analytique des textes patrimoniaux, en particulier poétiques, et leur transposition didactique mettent en difficulté une part importante des candidats, qui peinent à dépasser la paraphrase pour construire un véritable projet de lecture : les candidats les mieux notés sur ces textes sont ceux qui ont su articuler compréhension et objectifs d'apprentissage.

Les observations des commissions. Les échanges avec les membres de jury, consignés dans leurs fiches de retour, précisent ce diagnostic. En langue, les commissions relèvent des fautes de genre, de nombre, de conjugaison et de concordance des temps jusque dans l'expression orale des candidats ; en grammaire, la confusion entre nature et fonction, la méconnaissance des principaux constituants de la phrase, des formes verbales et des valeurs des temps et des modes, de la ponctuation et de ses effets sémantiques, ainsi que des difficultés à identifier le noyau d'un groupe ou à distinguer compléments de phrase et compléments du verbe — autant de constats qui recoupent les difficultés relevées à l'écrit. La culture littéraire et artistique apparaît également lacunaire : manque de références (auteurs, œuvres lues), méconnaissance des genres et de leurs caractéristiques, des figures de style et de la versification, fluence et intonation parfois mal maîtrisées en lecture, faibles repères en arts visuels. À l'inverse, les commissions ont salué, chez les candidats bien préparés, la présentation ordonnée des documents et parfois une véritable problématisation du sujet, une écoute active qui met à profit les relances du jury pour amender les réponses, l'exploitation du tableau pour expliciter un raisonnement — et, chez les meilleurs, la maîtrise de subtilités grammaticales (accord du participe passé employé avec avoir, adjectifs de couleur, noms composés). Ce qui valorise une prestation : un exposé clair, une voix modulée, la prise en compte des questions, une culture générale solide ; ce qui la pénalise : un exposé court et hésitant, une voix basse, des fautes de français, la récitation de connaissances hors de propos.

Analyse des prestations — mathématiques

Les attendus du jury. La maîtrise des contenus des programmes — nombres et calculs, proportionnalité et gestion de données, résolution de problèmes — et la capacité à construire une séance : analyse préalable de la notion, choix de situations d'apprentissage, anticipation des procédures et des erreurs des élèves, régulation pendant l'échange.

Les qualités observées chez les meilleurs candidats. Neuf notes de 20 ont été attribuées, et les meilleures prestations ont montré une réelle capacité à faire vivre une situation-problème, à expliciter les procédures possibles des élèves et à justifier la progression choisie. Les sujets de résolution de problèmes ont donné les moyennes les plus élevées (jusqu'à 13,7) : les candidats bien préparés savent tirer parti de sujets ouverts.

Les difficultés récurrentes. Le constat majeur est l'écart considérable entre l'écrit (8,89 de moyenne, 71 % des admissibles sous 10) et l'oral (12,73). Cet écart s'explique par un double mécanisme : l'écrit évalue la maîtrise technique personnelle du candidat, quand la leçon évalue sa capacité à didactiser un contenu délimité qu'il a pu préparer ; par ailleurs, la population interrogée à l'oral avait déjà franchi le filtre de l'écrit. Il n'en demeure pas moins que la fragilité mathématique du vivier est le fait structurel de la session : un professeur des écoles enseigne les mathématiques chaque jour, bien au-delà du sujet de leçon qu'il a préparé.

Les observations des commissions. Les débats d'harmonisation et les fiches des membres de jury affinent le constat. Les fragilités les plus fréquentes relèvent des compétences du cycle 4 : conversion des durées (passage de l'écriture décimale des heures à l'écriture en heures, minutes et secondes), confusion entre fonction linéaire et fonction affine, comparaison de fractions de numérateurs et dénominateurs différents ; s'y ajoutent la difficulté à justifier une démarche — certains candidats obtiennent un résultat correct sans pouvoir expliquer leur raisonnement — et un vocabulaire mathématique imprécis. Les commissions soulignent que ces difficultés relèvent davantage d'un défaut de consolidation des connaissances fondamentales que d'un manque d'investissement des candidats. À l'actif des prestations : une bonne maîtrise des connaissances de base attendues pour l'école primaire, une compréhension satisfaisante de la proportionnalité et de ses méthodes, des procédures de calcul pertinentes, et une attitude constructive face au questionnement du jury. Ce qui distingue les meilleurs : la capacité à proposer plusieurs méthodes de résolution et à en comparer la pertinence, un vocabulaire rigoureux, des démarches explicitées et justifiées, l'aptitude à rebondir sur les relances ; ce qui pénalise : l'incapacité à répondre même après reformulation, les confusions entre notions fondamentales, l'application mécanique de méthodes sans en comprendre le sens, l'absence de justification. Les commissions recommandent aux futurs candidats de consolider les fondamentaux des cycles 3 et 4 — fractions, fonctions, grandeurs et mesures —, de s'entraîner à raisonner et à justifier, et d'accepter de questionner leurs réponses plutôt que de rester enfermés dans une démarche unique.

Les rubriques « observations des commissions » ci-dessus sont établies à partir des fiches de retour renseignées par les membres de jury de la leçon (français et mathématiques) ; elles pourront être enrichies au fil des retours complémentaires.

Conclusion : comment se préparer efficacement ?

Ce qu'attend réellement le jury. Non un cours magistral, mais la démonstration qu'un contenu est maîtrisé *pour être enseigné* ; les quarante minutes d'échange pèsent le double de l'exposé.

Les erreurs à éviter. Réciter une fiche sans l'adapter au sujet précis ; s'en tenir à une connaissance approximative des notions grammaticales ; paraphraser un texte littéraire au lieu de construire un projet de lecture ; se raidir face aux questions du jury, qui sont une aide, non un piège.

Les bonnes pratiques. S'entraîner sur des sujets variés en respectant strictement l'heure de préparation ; structurer chaque exposé selon un même canevas (analyse de la notion, place dans les programmes et le cycle, proposition de séance, différenciation, évaluation) ; préparer l'échange en se demandant systématiquement : « qu'est-ce qu'un élève pourrait ne pas comprendre, et que ferais-je alors ? ».

Les méthodes de préparation conseillées. Des oraux blancs réguliers devant des formateurs ou des pairs, filmés si possible ; un répertoire personnel de séances types par grande notion ; un travail spécifique sur la grammaire scolaire et sur la lecture analytique des textes patrimoniaux, y compris poétiques.

Les références institutionnelles à maîtriser. Les programmes des trois cycles et leurs attendus de fin de cycle ; les guides ministériels pour l'enseignement de la lecture, de la grammaire et des mathématiques ; la terminologie grammaticale de référence.

À retenir

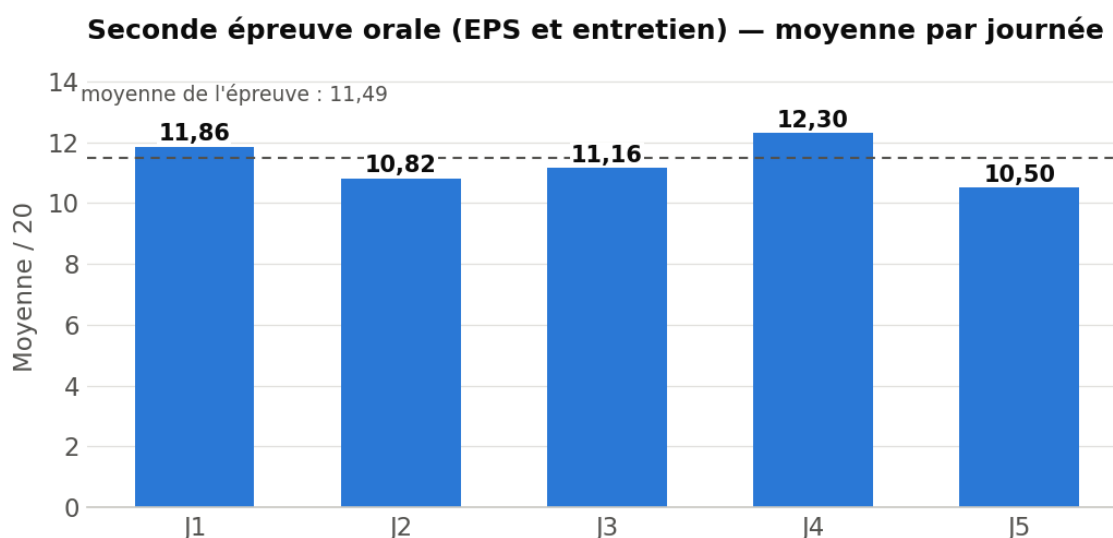
- Une épreuve réussie : 12,74 de moyenne, aucune note éliminatoire, convergence parfaite entre français (12,74) et mathématiques (12,73).
- Le point de fragilité en français : l'analyse grammaticale fine (groupe nominal) et la lecture analytique des textes poétiques.
- En mathématiques, l'écart écrit (8,89) / oral (12,73) montre que le déficit est notionnel, non didactique.
- L'échange avec le jury pèse le double de l'exposé : les relances sont une aide, non un piège.

5.2 Seconde épreuve orale : EPS et entretien**Rappel du cadre de l'épreuve**

La seconde épreuve d'admission (55 minutes, coefficient 3) associe deux composantes. La première (20 minutes, 8 points) porte sur l'éducation physique et sportive : après dix minutes de préparation, le candidat traite l'un des deux sujets proposés dans sa vague. La seconde (35 minutes, 12 points) est un entretien avec le jury : présentation du parcours, échange sur la motivation et la projection dans le métier, puis entretien portant sur les valeurs de la République et les exigences du service public de l'éducation. Un zéro à l'une ou l'autre des composantes est éliminatoire.

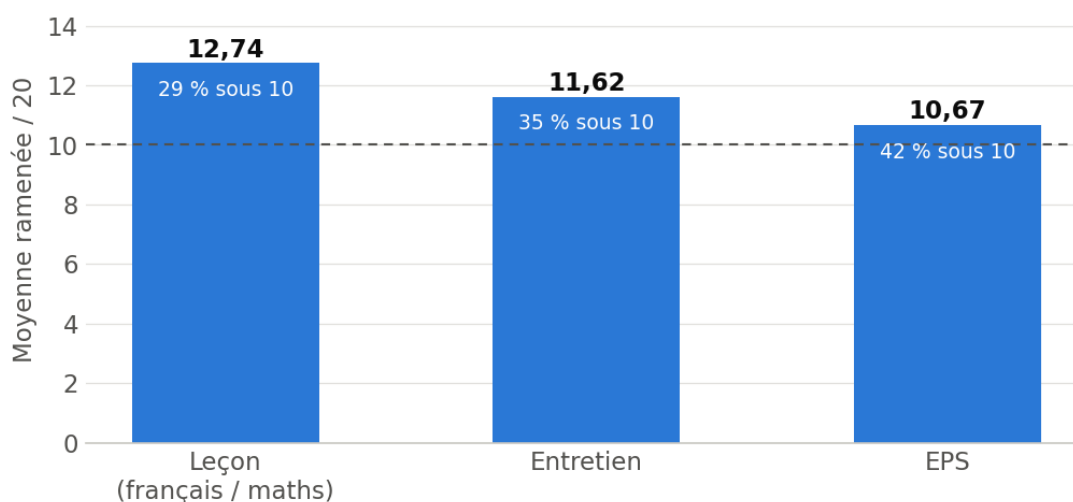
Organisation et sujets

Huit commissions mixtes ont évalué successivement les deux composantes, avec l'appui de suppléants — inspecteurs et professeurs d'EPS — mobilisés pour faire tourner les commissions, pallier les absences et prévenir tout conflit d'intérêts. Vingt-quatre sujets d'EPS, répartis en douze vagues, couvraient les activités athlétiques, les jeux et sports collectifs, les activités de pleine nature et les activités physiques et artistiques, du cycle 1 au cycle 3, chaque sujet articulant un champ d'activités, un cycle et une visée éducative — culture corporelle, citoyenne ou sportive. Plusieurs sujets ancrés dans les priorités du territoire — savoir-nager, élèves aquaphobes, engagement d'un élève en surpoids — donnaient à l'épreuve une portée résolument professionnelle.

Résultats chiffrés de la session 2026

La moyenne générale s'établit à 11,49/20 (médiane 11,50) : 4,27/8 en EPS (53,4 % du barème) et 6,97/12 à l'entretien (58,1 %). L'échelle complète a été utilisée (de 0,5 à 20) ; dix-neuf notes de 20 ont été attribuées et cinq candidats ont obtenu une note éliminatoire. Les deux composantes sont fortement corrélées (de l'ordre de 0,8) : un candidat qui réussit l'épreuve physique réussit aussi, le plus souvent, l'entretien — l'épreuve est cohérente et ne se compense pas en interne. La corrélation modérée (0,37) avec la leçon montre en revanche que les deux épreuves orales mesurent des registres distincts : maîtrise disciplinaire et didactique d'un côté, projection professionnelle et corporelle de l'autre.

Sélectivité comparée des composantes orales



Ramenées sur 20 pour comparaison, les trois composantes orales hiérarchisent nettement leur sélectivité : leçon 12,74 ; entretien 11,62 ; EPS 10,67, avec 42 % des candidats sous la moyenne en EPS (contre 35 % à l'entretien et 29 % à la leçon) et la dispersion la plus large. À exigence égale, c'est l'EPS qui a le plus différencié les candidats.

Analyse des prestations — EPS

Les attendus du jury. Une proposition située dans un cycle d'apprentissage, intégrant la dimension éducative du sujet (culture corporelle, citoyenne ou sportive) et débouchant sur une mise en œuvre concrète : organisation de la classe, sécurité, progressivité des situations, indicateurs de réussite.

Les qualités observées chez les meilleurs candidats. Les meilleurs ont su lire le sujet dans toutes ses dimensions — activité, cycle, visée — et consacrer l'essentiel de leur exposé à la mise en œuvre. Les sujets à forte dimension professionnelle — savoir-nager et élèves aquaphobes, élève en surpoids — ont permis aux candidats les mieux préparés de démontrer une véritable intelligence des situations, particulièrement précieuse dans le contexte mahorais où le savoir-nager constitue un enjeu de premier ordre.

Les difficultés récurrentes. Les débats d'harmonisation ont permis d'identifier cinq causes, qui valent programme de préparation. Un niveau de préparation hétérogène, cette épreuve étant moins travaillée que la leçon. La non-maîtrise du métalangage didactique propre à l'EPS. Des lectures partielles du sujet, voire des contresens sur l'attendu. L'oubli fréquent d'attendus explicites — le cycle d'apprentissage et la dimension de culture visée. Enfin, une gestion défailante des dix minutes de préparation, trop largement consacrées aux définitions, la mise en œuvre n'arrivant

que pendant l'échange. Ces hypothèses ne minorent pas le niveau exigé : elles dessinent un plan d'accompagnement ciblé pour les futurs candidats.

Ce que montrent les prestations. La dimension « culture corporelle » (bien-être, santé), pourtant centrale à l'école primaire, est la moins bien maîtrisée par les candidats ; à l'inverse, ceux qui maîtrisaient le vocabulaire didactique des activités présentées ont produit des prestations solides. L'amplitude des notes observée sur des sujets identiques confirme que c'est la préparation, et non le sujet, qui fait la différence.

Analyse des prestations — entretien

Les attendus du jury. La personne professionnelle en devenir : qualité de la présentation du parcours, motivation et lucidité de la projection dans le métier, appropriation des valeurs de la République — au premier rang desquelles la laïcité et la neutralité —, compréhension des enjeux de l'école inclusive, de la protection de l'enfance, de la relation avec les familles et du travail en équipe.

Les qualités observées chez les meilleurs candidats. L'entretien est la composante la mieux réussie de l'épreuve (58,1 % du barème). Les meilleurs candidats ont présenté un parcours mis en perspective plutôt que récité, une projection concrète dans les gestes du métier et une capacité à raisonner en situation — notamment sur les questions de laïcité, de sécurité et de relation aux familles — plutôt qu'à réciter des principes.

Les difficultés récurrentes. L'appropriation des obligations de neutralité, d'abord : des situations ont été relevées au fil des épreuves orales et la vigilance maintenue en seconde épreuve a contribué aux notes éliminatoires — la connaissance formelle du principe de laïcité ne suffit pas, c'est sa traduction dans la posture professionnelle qui est évaluée. Ensuite, pour une part des candidats, la projection dans le métier reste abstraite : le discours sur les valeurs et l'école inclusive demeure déclaratif, sans ancrage dans des situations concrètes de classe.

Le rappel du jury. Certaines situations peuvent être rédhitoires et conduire à la note zéro, éliminatoire : le non-respect de la laïcité, de l'égalité entre les filles et les garçons, de la déontologie du fonctionnaire ou des obligations liées à la protection de l'enfance. Les situations de cette nature, rares, ont été traitées collectivement par les commissions, avec une gradation constante entre l'erreur, qui se corrige, et le rédhitoire, qui protège l'École et les élèves.

Les observations des commissions

Les fiches de retour renseignées par les membres de jury de la seconde épreuve donnent chair aux constats statistiques, composante par composante.

Sur l'EPS. Les commissions décrivent une didactique souvent pauvre et générale, conduisant à des séances non opérationnelles ; une organisation spatiale et matérielle de la classe insuffisamment réfléchie dans sa complexité ; des termes du sujet parfois incompris — l'expression « rôles sociaux » a ainsi conduit des candidats à un traitement partiel — et, plus conséquent, des candidats qui n'ont pas lu la question d'EPS jusqu'au bout, s'arrêtant au premier tableau du sujet (domaine, cycle) : autant d'observations qui confirment, de l'intérieur, les cinq causes de sélectivité identifiées plus haut. À l'inverse, les meilleures prestations se sont signalées par un cadrage et une gestion de groupe pertinents au regard du cycle visé, des leviers de motivation des élèves bien identifiés, et la démonstration concrète, illustrée, de démarches pédagogiques appuyées sur les programmes et sur les besoins de développement psycho-social du public concerné — « on voit l'enseignant en action ».

Sur la présentation du parcours et la motivation. Le travers le plus répandu est la présentation linéaire et descriptive : le candidat énumère ses expériences sans expliciter ce que chacune a apporté à son projet d'enseigner, le lien entre compétences acquises et attendus du métier restant implicite ou superficiel. Les commissions signalent aussi des motivations « égocentrées », qui éludent l'élève, et l'absence de plan structuré dans les interventions. Les candidats les plus convaincants, à l'inverse, s'appuient sur des exemples concrets et vécus — projets menés à bien, expériences professionnelles — qui incarnent leur vocation et donnent crédibilité et relief au projet ; beaucoup présentent des parcours variés et verbalisent leur intention de poursuivre jusqu'au master. Ce qui pénalise le plus : des réponses courtes et peu argumentées ; ce qui valorise : un parcours explicitement articulé aux compétences attendues d'un enseignant et des illustrations qui témoignent d'une capacité à se projeter.

Sur les valeurs de la République et la laïcité. Le constat des commissions est unanime et précis. Les candidats citent volontiers la laïcité comme valeur de la République, mais savent rarement sous quelle forme la mettre en œuvre dans l'école ou dans la classe. Les connaissances théoriques restent insuffisantes chez une part importante d'entre eux : principes fondateurs mal maîtrisés, cadre légal imprécis — notamment la loi du 9 décembre 1905 et les textes applicables à l'École. Les jurys ont régulièrement relevé des valeurs identifiées globalement, mais sans réelle prise de position ; les droits et devoirs attachés à la fonction sont parfois méconnus, voire perçus comme discutables. Les meilleures prestations, à l'inverse, formulent des points d'attention explicites sur la laïcité et témoignent d'une bonne connaissance du fonctionnement de l'école et de la voie hiérarchique. Elles déploient une réflexion à court, moyen et long terme — à l'échelle de la classe, du cycle et de l'école —, envisagent les solutions en équipe et avec les partenaires de l'École, et justifient leurs réponses au regard du cadre institutionnel de la fonction publique, y compris lorsque le jury complexifie la situation.

Les conseils des commissions. Préparer un fil conducteur reliant chaque expérience marquante aux compétences attendues d'un professeur des écoles — expliciter, pour chaque étape, ce qu'elle a apporté au projet, plutôt que raconter une chronologie ; consolider en amont les connaissances sur les valeurs de la République et la laïcité (principes fondateurs, loi du 9 décembre 1905, cadre applicable à l'École) et s'entraîner à les illustrer par des exemples concrets de mise en œuvre en classe ; se renseigner précisément sur le déroulement de l'épreuve pour s'y préparer psychologiquement et intellectuellement, en travaillant notamment le passage d'une composante à l'autre ; pour les candidats contractuels, ne pas hésiter à valoriser leur expérience d'enseignement.

Synthèse établie à partir des fiches de retour renseignées par les membres de jury de la seconde épreuve d'admission ; elle pourra être enrichie au fil des retours complémentaires.

Conclusion : comment se préparer efficacement ?

En EPS — ce qu'attend réellement le jury. Le sujet articule toujours un champ d'activités, un cycle et une visée éducative : les trois doivent être traités, et la mise en œuvre concrète compte davantage que les définitions liminaires. Les erreurs à éviter sont les cinq écueils constatés à la session (préparation insuffisante, métalangage ignoré, lecture partielle du sujet, oubli du cycle et de la culture visée, temps de préparation dilapidé). Bonnes pratiques : consacrer au moins la moitié des dix minutes de préparation à la mise en œuvre ; lire chaque sujet en trois questions (quelle activité ? quel cycle ? quelle visée ?) ; connaître pour chaque champ d'activités deux ou trois situations types par cycle avec leurs variables ; intégrer systématiquement la sécurité. Références : les programmes d'EPS des cycles 1 à 3 et les quatre champs d'apprentissage ; les

textes relatifs au savoir-nager et à l'aisance aquatique ; les repères sur la sécurité en EPS et les trente minutes d'activité physique quotidienne.

À l'entretien — ce qu'attend réellement le jury. Un parcours mis en perspective, une motivation lucide, et la capacité à raisonner en situation sur les grandes questions du métier. Les erreurs à éviter : le discours déclaratif ; toute ambiguïté sur les obligations de neutralité — l'adhésion aux principes de la République et leur traduction dans la posture sont une condition d'entrée dans le métier ; l'improvisation sur des sujets sensibles (protection de l'enfance, sécurité) qui exigent la connaissance des conduites à tenir. Bonnes pratiques : préparer sa présentation comme un récit professionnel bref ; s'entraîner sur des études de cas (« que faites-vous si... ») ; savoir dire ce que l'on ferait *et pourquoi*, en référence aux textes ; fréquenter réellement l'école (stages, observations), qui donne aux réponses l'ancrage concret que le jury reconnaît immédiatement. Références : le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation ; la Charte de la laïcité à l'École et le vademecum « La laïcité à l'École » ; les textes fondateurs de l'école inclusive ; les circuits de la protection de l'enfance ; l'organisation et le fonctionnement de l'école primaire.

Un conseil transversal : l'assiduité et la constance. Quinze candidats admissibles ne se sont pas présentés aux épreuves d'admission et ont été éliminés — parmi eux, le meilleur score d'admissibilité du concours. À l'inverse, la notation au quart de point signifie que chaque quart de point compte dans un classement où près de neuf candidats sur dix partagent leur note avec au moins un autre. Le concours se gagne sur la totalité du parcours : présence à toutes les épreuves, régularité de la préparation, et engagement égal dans les épreuves réputées « secondaires », dont la session a montré qu'elles sont en réalité les plus discriminantes.

À retenir

- L'EPS est la composante la plus sélective des oraux (53,4 % du barème, 42 % des candidats sous 10 ramené sur 20).
- Cinq causes identifiées en EPS, qui valent plan de préparation : préparation, métalangage, lecture du sujet, attendus, gestion des dix minutes.
- À l'entretien, la laïcité se joue dans la mise en œuvre, pas dans la récitation : la loi de 1905 et sa traduction en classe doivent être maîtrisées.
- Cinq notes éliminatoires : le jury protège l'École, avec une gradation claire entre l'erreur, qui se corrige, et le rédhibitoire.

6. CONCLUSION

La session 2026 du CRPE externe Bac+3 de l'académie de Mayotte s'achève sur un bilan solide. Le niveau général est celui d'un concours exigeant et pleinement discriminant : une admissibilité sélective, concentrée sur les mathématiques ; des épreuves orales qui ont utilisé toute l'échelle de notation, distingué l'excellence — trente-neuf notes de 20, sept lauréats au-delà de 16 de moyenne finale — et exercé sans faiblesse leur fonction de protection de l'École, cinq notes éliminatoires ayant sanctionné des manquements incompatibles avec l'exercice du métier. Plus de la moitié des 125 lauréats dépasse 12 de moyenne.

Le recrutement à Mayotte présente des spécificités que la session a confirmées : un vivier remarquablement mobilisé mais fragile dans ses fondamentaux mathématiques ; des besoins de postes qui conduisent à recruter jusqu'aux marges de ce vivier ; des interactions fortes entre concours (interne, exceptionnel) qui imposent d'anticiper les désistements ; et des enjeux éducatifs propres — le savoir-nager au premier chef — que le concours a su intégrer jusque dans ses sujets.

Les enjeux de formation qui en découlent sont clairement identifiés : consolider les savoirs disciplinaires, en mathématiques d'abord ; préparer spécifiquement l'EPS, révélée composante la plus sélective ; professionnaliser la posture, de la laïcité à la protection de l'enfance, par l'entraînement au raisonnement en situation. La session a par ailleurs démontré la solidité du travail collégial des commissions, garant de l'équité entre les candidats.

Aux candidats des prochaines sessions, ce rapport adresse enfin un message simple et encourageant. Le concours est exigeant, mais ses attendus sont connus, publics et accessibles. Réussir suppose de s'y prendre tôt et régulièrement ; de consolider les fondamentaux — la grammaire, les mathématiques du collège ; de préparer toutes les épreuves, y compris celles que l'on croit secondaires, l'EPS, les arts et la polyvalence, qui départagent en réalité les candidats ; de répondre à toutes les questions et de justifier chaque démarche, car un raisonnement expliqué rapporte des points même quand le résultat est faux ; et, à l'oral, de dialoguer avec le jury, dont les questions sont une aide et non un piège. Le jury n'attend pas la perfection : il cherche des candidats qui comprennent ce qu'ils enseignent, se projettent dans le métier et portent les valeurs de l'École.

Au terme de cette session, le jury tient à rappeler le sens de l'exercice : le CRPE ne vise pas à sélectionner des candidats à un examen, mais à recruter des enseignants — des professionnels capables d'allier de solides connaissances disciplinaires, une réflexion pédagogique authentique, un engagement entier au service de la réussite de tous les élèves et une adhésion sans réserve aux valeurs de l'École de la République. C'est à cette aune que les 125 lauréats de la session 2026 ont été choisis ; c'est à cette aune que les candidats des prochaines sessions sont invités à se préparer.

ANNEXES

Annexe 1 — Épreuves écrites d'admissibilité : synthèse par discipline

Statistiques établies sur les présents à chaque discipline (analyse post-harmonisation, avril 2026)

— cases « à compléter » : données à confirmer par la DEC

Discipline	Barème	Candidats	Moyenne	Médiane	Q1 — Q3	Seuil / repère*	Copies sous ce niveau
Français	/ 10	473	4,40	4,25	3,00 — 5,75	≤ 2,5	≈ 95 (20 %)
Mathématiques	/ 10	473	2,41	1,88	1,03 — 3,25	≤ 2,5	≈ 290 (61 %)
Histoire-géographie-EMC	/ 20	430	7,36	6,50	5,13 — 9,50	≤ 5	≈ 95 (22 %)
Sciences et technologie	/ 20	259	7,86	8,00	5,00 — 10,50	≤ 5	≈ 65 (25 %)
Arts	/ 20	361	6,91	6,00	4,13 — 10,00	≤ 5	≈ 135 (37 %)
LVE — Anglais	/ 20	182	8,10	8,00	5 — 11	≤ 5	50 (27,5 %)
LVE — Espagnol	/ 20	163	8,81	9,00	6 — 11	≤ 5	30 (18,4 %)
LVE — Italien	/ 20	3	10,00	—	—	≤ 5	0

* Pour la première épreuve, une note inférieure ou égale à 2,5/10 à l'une des deux parties est éliminatoire. Pour la seconde épreuve, le caractère éliminatoire s'apprécie sur la note globale — somme des trois domaines inférieure ou égale à 15/60 (soit 5/20) : la valeur de 5/20 par domaine est un repère de fragilité, non un seuil d'élimination. Lecture : les effectifs des épreuves d'application (chaque candidat traite trois domaines parmi quatre) reflètent les choix de combinaison des 473 présents. Les statistiques de l'anglais et de l'espagnol, non consolidées dans l'analyse d'avril 2026, seront complétées à réception des données de la DEC.

Annexe 2 — Première épreuve orale (leçon) : bilan journée par journée

Journée	Discipline	Convoqués	Présents	Taux	Moyenne	Médiane	Écart-type	Notes de 20	Quart de pt
J1	Français	48	46	95,8 %	12,31	13,00	4,62	3	9
J2	Maths	48	46	95,8 %	12,89	13,25	5,51	7	6
J3	Français	48	42	87,5 %	12,82	13,25	5,40	5	17
J4	Fr. + Maths	47	44	93,6 %	12,77	13,50	5,21	5	18
J5	Français	9	7	77,8 %	13,82	13,50	2,80	0	5
Total	—	200	185	92,5 %	12,74	13,25	5,08	20	55

Synthèse comparée français / mathématiques (leçon)

Indicateur	Français	Mathématiques	Ensemble
Candidats convoqués	134	66	200
Présents	122	63	185
Taux de présence	91,0 %	95,5 %	92,5 %
Moyenne / 20	12,74	12,73	12,74
Médiane	13,38	13,00	13,25
Écart-type	4,91	5,45	5,08
Note basse — haute	2 — 20	1 — 20	1 — 20
Notes de 20	11	9	20
Notes au quart de point	44	11	55

Annexe 3 — Seconde épreuve orale (EPS et entretien) : bilan journée par journée

Journée	Convoqués	Présents	Taux	Moyenne	Médiane	Écart-type	Notes de 20	Quart de pt
J1	48	45	93,8 %	11,86	12,25	5,36	6	13
J2	47	44	93,6 %	10,82	10,75	5,73	5	13
J3	48	42	87,5 %	11,16	11,50	5,47	2	13
J4	48	45	93,8 %	12,30	13,38	6,16	6	12
J5	9	8	88,9 %	10,50	10,88	4,41	0	3
Total	200	184	92,0 %	11,49	11,50	5,69	19	54

Synthèse comparée EPS / entretien

Indicateur	EPS / 8	Entretien / 12	Ensemble / 20
Moyenne	4,27	6,97	11,49
Réussite (% du barème)	53,4 %	58,1 %	57,5 %
Médiane	4,00	7,00	11,50
Écart-type	2,41	3,73	5,69

Annexe 4 — Composition du jury (à compléter à réception de l'arrêté rectoral)

Fonction / épreuve	Corps représentés
Présidence du jury	Madame la Rectrice de l'académie
Vice-présidence	IEN
Correction des écrits (épreuve 1)	Correction en binôme : IEN/CPC ou CPD, éventuellement professeurs du collège ou lycée (mathématiques, français)
Correction des écrits (épreuve 2)	Correction en binôme : IEN/CPC ou CPD, éventuellement professeurs du collège ou lycée (mathématiques, français)
Oral 1 — leçon (français)	IEN et professeur disciplinaire (professeur du collège ou lycée)
Oral 1 — leçon (mathématiques)	IEN et professeur disciplinaire (professeur du collège ou lycée)
Oral 2 — EPS et entretien	Un cadre administratif du rectorat, un IEN et un professeur d'EPS

Rapport établi à partir des tableaux de bord d'harmonisation des épreuves orales, des notes de synthèse quotidiennes et globales adressées à Madame la Rectrice, de la synthèse conjointe des deux épreuves d'admission et du bilan chiffré de la session (données strictement anonymes).